

Janvier 2018. N°26 Bis

Editorial

Agents Territoriaux Régionaux des Lycées : 2018 on doit faire mieux !

Actuellement non représentée dans les instances du Conseil Régional, la FSU territoriale n'en est pas moins présente dans les établissements et attentive au sort des 2400 agents territoriaux des lycées dans notre région, comme de celui de toutes et tous les collègues sous statuts précaires.

Certains sujets qui vous concernent relèvent bien évidemment de l'échelon national. Il en est ainsi par exemple du scandaleux rétablissement du jour de carence, de la volonté de supprimer encore 120 000 postes dans la Fonction Publique (dont 70 000 dans la Fonction Publique Territoriale), du gel du point d'indice, du report d'un an du calendrier PPCR ou encore de l'augmentation de la CSG.... La FSU et ses syndicats interviennent sans relâche pour s'opposer aux discours et mesures anti fonctionnaires mais aussi pour faire des propositions qui mettent en avant le Service Public et ses Agents plutôt que de les dénigrer systématiquement !

D'autres sujets sont traités au niveau régional et même local. A titre d'exemple, vous trouverez dans cette publication les interventions de la FSU Territoriale des Pays de la Loire sur les emplois dans les EPL ou sur le soutien apporté aux collègues en contrats aidés dans les lycées agricoles publics.

En ce début d'année, la FSU Territoriale des Pays de la Loire vous adresse ses vœux d'un meilleur avenir professionnel pour 2018 !

Que cela passe par une vraie reconnaissance de votre travail et par des conditions de travail et de rémunération dignes de votre implication individuelle et collective au service des publics qui sont les vôtres !

G.PIGOIS

Coordinateur Académique de la FSU
des Pays de la Loire



La délégation FSU avant la rencontre avec les services
Ressources humaines novembre 2017

Condition de travail, la FSU obtient des avancées !

Portée par les agents de l'établissement et la FSU depuis de trop nombreuses années, la création de vestiaires pour les agents des différents services du lycée agricole de Laval a enfin été votée au dernier budget (décembre 2017). C'est une première avancée dans l'amélioration des conditions de travail pour les agents de cet établissement.

Agents en contrat aidé : Une avancée obtenue grâce à un collectif déterminé !

Après les annonces gouvernementales de suppression des contrats aidés (CUI-CAE), la FSU a engagé une bataille pour défendre les collègues concerné-es.

Si dans les lycées agricoles publics de la Mayenne, par exemple, la FSU a déposé des préavis de grève, elle a obtenu, dans pour de nombreux lycées ligériens des engagements auprès des services du Conseil Régional :

- **le prolongement de contrat** jusqu'à fin Décembre pour 3 agents dont le contrat était à terme en Novembre. Ces collègues viennent d'obtenir un nouveau prolongement jusqu'aux congés de Février 2018,
- **que soit proposés des postes de contractuels jusqu'au 30 juin 2018** aux agents dont le contrat aidé se terminera au cours du 1er semestre 2018,
- **l'engagement d'une réflexion concernant les dotations en personnels du Conseil régional** dans tous les lycées publics de la région et cela notamment dans le cadre de l'affectation des 70 nouveaux postes créés par le Conseil Régional.

Si la FSU s'est félicitée de ce résultat précieux pour les collègues en contrat aidé, elle entend maintenant veiller à l'application de ces engagements et continuera de défendre la nécessité de mettre des moyens humains à la hauteur des besoins des établissements et du respect que l'on doit aux agents !

Le Conseil Régional vote la création de 70 postes dans les EPL : quelle répartition ?

Face aux besoins qui grandissent dans les EPL en raison notamment des sous dotations, des non remplacements, de l'explosion des TMS ou encore de la pyramide des ages des personnels ATR, la FSU prend acte et se félicite de ces créations demandées depuis longtemps !

La question maintenant est celle de savoir comment et à quels établissements seront attribués ces nouveaux postes ? Car il ne fait aucun doute qu'ils ne pourront pas couvrir l'ensemble des besoins des EPL

Depuis des années, la FSU demande la transparence des critères qui permettent le calcul des dotations en personnel ATR des EPL. Un travail est en cours au Conseil Régional pour établir une dotation théorique-cible dans lequel la FSU prendra toute sa place pour porter les exigences des agents.

La FSU a d'ores et déjà fait connaître ses propositions pour les lycées agricoles publics, par exemple, sur la base des demandes exprimées par les ATR. Elle travaille actuellement aux propositions pour les EPL de l'EN.

La FSU demande 23 postes à répartir ainsi :

- une création de 3 postes au lycée du Haut Anjou (53) : accueil, cuisine et ménage ;
- une création de 3 postes au LEGTA de Laval (53) : cuisine, ménage, espaces verts ;
- une création de 2 postes au lycée de Rouillon (72) : ménage, cuisine ;
- une création de 2 postes au lycée de Brette les Pins (72) : accueil, ménage ;
- une création de 2 postes au lycée du Fresne (49) : ménage, ménage ;
- une création de 3 postes au lycée E.PISANI de Montreuil Bellay(49) : maintenance, espaces verts, ménage ;
- une création de 2 postes au lycée Nature (85) : cuisine, ménage ;
- une création de 2 postes au lycée Bel Air(85) : ménage, accueil ;
- une création de 2 postes du lycée de Luçon Pétré (85) : ménage, ménage
- une création de 2 postes au lycée Nantes Terre Atlantique (44) : ménage, maintenance

La FSU sera très attentive aux annonces des nouvelles dotations et suivra également tout spécialement le sort des agents aujourd'hui sous statut précaire (CUI-CAE ou contrat avenir) qui doivent être stagiariés-es puis titularisés-es en priorité absolue !

DERNIERE MINUTE : Les premières décisions commencent à arriver dans les établissements, ainsi au lycée agricole de Laval, ce sont deux postes qui seront créés à la rentrée de septembre 2018.

JE VEUX JOINDRE LA FSU : QUI CONTACTER ?

Gérard PIEL, Lycée agricole de Laval

Contacts : 02-43-68-24-93 gerard.piel@educagri.fr

Françoise LEBLOIS, Lycée E.PISANI, Montreuil Bellay

Contacts : 02 41 40 19 20 francoise.leblois@educagri.fr